

Concours d'entrée en Cycle spécialisé (CS) et Classes préparant à l'enseignement supérieur (CPES)

Le concours d'entrée dans la dominante comprend :

- L'interprétation d'un programme au choix du candidat, d'une durée de 15 mn comprenant un imposé à choisir dans une liste : le programme doit comporter des œuvres de styles différents.
- Un entretien avec le jury portant sur les motivations du candidat de 10 à 15 minutes

Le programme complet de l'épreuve d'interprétation doit être envoyé obligatoirement **avant le mercredi 5 juin** au service de scolarité : scolarite.conservatoire@grandpoitiers.fr

Une convocation vous sera envoyée pour ces épreuves et celle de **Formation musicale** du **samedi 15 juin**.

Les résultats seront donnés oralement par le jury à l'issue du concours.

Violon

Réservoir des imposés : au choix

-1^{er} mvt de concerto N°4 de Henry VIEUXTEMPS.

-1^{er} mvt du concerto de Jules CONUS.

-Final du Concerto N°22 de Giovanni Batista VIOTTI, édition IMC.

OU

Pour les candidats ayant déjà un DEM en violon : au choix

-2^{ème} solo et 2^{ème} cadence du concerto n°5 Henry VIEUXTEMPS. ed. IMC.

-1^{er} mvt avec cadence du concerto de Anton DVORAK.

-1^{er} mvt avec cadence au choix du Concerto n°4 ou n°5 de Amadeus MOZART